



La Commune de SAINT-LOUIS
125, rue du Docteur Raymond VERGES
BP81 – 97450 SAINT-LOUIS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

---- RELANCE ----

VENTE DES VÉHICULES ET DES ENGINES SORTIS DE L'ACTIF 2018

OBJET DE LA VENTE

Vente des véhicules et des engins sortis de l'actif communal par délibération n°16 du 23 mai 2018.

Les véhicules et les engins sont vendus en l'état sans aucune garantie et sans que l'acheteur ne puisse formuler de réclamation à l'issue de la vente.

Les frais éventuels de réparation pour une remise en conformité sont à la charge de l'acheteur.

Les frais d'enlèvement sont à la charge de l'acheteur.

CONDITIONS GENERALES DE LA VENTE

Les conditions générales de la vente et les caractéristiques des véhicules et des engins proposés sont définis dans le règlement de la vente, qui sera remis à tous les candidats qui en feront la demande par écrit ou par courriel à :

Commune de SAINT-LOUIS
125, rue du Docteur Raymond VERGES
BP81 – 97450 SAINT-LOUIS

Courriel : jboisvilliers@mairie-saint-louis.re

Il pourra être téléchargé sur le site de la collectivité (www.saintlouis.re).

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires d'ordre administratif pourront être obtenus, par recours au courrier électronique, auprès de :

Monsieur Johnny BOISVILLIERS
DGAS du Pôle transversal

Courriel : jboisvilliers@mairie-saint-louis.re

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 03 août 2019 à 12h.

LIEU D'EXECUTION : Ville de SAINT-LOUIS

PERSONNE RESPONSABLE DE LA VENTE: Mr le Maire de SAINT-LOUIS

A Saint-Louis, le 06 juillet 2018
Le Maire
Patrick MALET